

MONTVILLE

STAGE THÉÂTRE

Animé par Julia Picquet
comédienne et metteuse en scène

7 - 11 avril 2025

Inscription auprès
de la Mairie
avant le 2 avril
Plus d'infos sur



Montville.fr



Montville
Ma Ville



Montville
Ma Ville

AU MANOIR DE MONTVILLE

- 7 - 16 ans • 9h15 - 11h45
- Intergénérationnel (parents/enfants) • 13h30 - 16h

Tarif pour le stage

50 € (Montvillais) / 60 € (hors-commune)

» INFOS & INSCRIPTIONS

02 32 93 91 05 | vielocale@montville.fr

Chèques ANCV

acceptés 



- Informations générales -

- Dans le cadre de son École des Arts, la Ville de Montville propose un **stage de Théâtre du lundi 7 au vendredi 11 avril 2025**. Ce stage sera animé par Julia Picquet, comédienne et metteuse en scène.
- Il se déroulera au Manoir de Montville en cinq séances d'une durée de 2h30.
- Deux formules sont proposées.
Séances à destination des 7 - 16 ans, de 9h15 à 11h45.
Séances intergénérationnelles, de 13h30 à 16h, ouvertes aux parents ou grands-parents avec leurs enfants ou petits-enfants dès 7 ans.
- Une représentation sera organisée en fin de stage.
- Chaque session est limitée à 12 participants.

- Inscriptions -

- Le prix du stage de cinq séances s'élève à 50 euros pour les Montvillais et 60 euros pour les non Montvillais.
- Le dossier d'inscription doit être complet et contenir les pièces suivantes
 - le bulletin d'inscription (p.4) complété et signé,
 - une attestation d'assurance individuelle accident et responsabilité civile au nom du stagiaire.
 - le règlement

Il doit être déposé ou retourné avant le **2 avril 2025** à l'adresse suivante

Mairie de Montville
Service animation et vie locale
21 place du Général Leclerc
76 710 Montville

**La réservation ne sera confirmée
qu'après réception du dossier d'inscription complet.**

- Règlement -

- Le paiement peut s'effectuer par chèque (libellé à l'ordre du Trésor public) ou en espèces.
- Les chèques vacances valent titre de paiement et viennent en déduction du prix du stage.
- En cas de règlement par un comité d'entreprise, un chèque de caution du montant du stage sera demandé aux familles et remis à réception du paiement par le CE.

- Convocations -

Les convocations ainsi que les informations pratiques seront adressées aux stagiaires quelques jours avant le stage.

- Annulation du stage -

La Ville de Montville se réserve le droit d'annuler le stage sous préavis de cinq jours francs avec remboursement des sommes payées.

- Désistement -

En cas d'annulation par le stagiaire de tout ou partie des séances, les sommes versées sont définitivement acquises par la commune.

- Particularités -

La Mairie de Montville se réserve le droit de mettre fin au stage d'un participant dans le cas où celui-ci manquerait gravement aux consignes de sécurité ou à la discipline (mise en danger d'autrui, de lui-même, empêchement de faire fonctionner, insultes...). Ces faits seront signalés à la famille ou au responsable légal. L'exclusion pourra être prononcée. Dans ce cas, les sommes versées sont définitivement acquises par la commune.



**- Bulletin d'inscription au Stage de Théâtre
organisé par la Ville de Montville
du 7 au 11 avril 2025**

Nom* : Prénom* :

Sexe* : M F Date de naissance* : / /

Adresse* :

Code postal* : Ville* :

Téléphone portable* :

Courriel* :

Session* : Matin Après-midi

*mention obligatoire

- Autorisation parentale (pour les stagiaires mineurs) -

- Je soussigné(e) (Nom - Prénom) déclare avoir pris connaissance de toutes les informations ci-contre concernant le stage de Théâtre et déclare que tous les renseignements que je fournis sont exacts.
- J'autorise mon fils ou ma fille à participer au stage théâtre organisé du lundi 7 au vendredi 11 avril 2025.
- En cas d'accident ou d'affection aiguë, j'autorise les organisateurs à prendre toute mesure d'urgence pour une intervention chirurgicale avec anesthésie générale.
- Je déclare que mon fils ou ma fille ne souffre pas d'allergies y compris alimentaires.
- Je déclare avoir réglé les droits d'inscription et joins le règlement au présent bulletin d'inscription.
- J'autorise expressément les organisateurs du stage ainsi que leurs ayant droits tels que partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles, sur lesquelles le jeune pourrait apparaître, prises à l'occasion du stage, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires et dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.
- J'autorise mon fils ou ma fille à rentrer seul à l'issue de la journée : oui non

Assurance des stagiaires

La Ville de Montville souscrit une assurance auprès de SMACL pour ses activités et animations. Tout stagiaire doit également avoir souscrit une assurance individuelle accident et responsabilité civile de particulier.

Inscription

Les documents suivants devront être joints au présent bulletin d'inscription, sous peine de voir l'inscription refusée : règlement financier et attestation d'assurance.

Date / /

signature des parents ou du responsable légal
précédée de la mention « lu et approuvé »